

Public accueilli

A partir de 16 ans, titulaires de la Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH)

Conditions d'admission

Être titulaire de la notification de décision de la Commission des Droits et de l'Autonomie de la MDPH

Lieu

Millau

Durée

De 384h minimum à 768 h maximum
(3 mois renouvelable 3 mois)

Horaires

32 h / semaine
Du lundi au jeudi : de 8 h à 17 h
Le vendredi : de 8 h à 12 h 30

Financement

Coûts pris en charge par les organismes d'assurance maladie - Rémunération prise en charge par la Région

Les services

Hébergement et restauration sur place
Proche du centre ville et de la gare

Prérequis à l'entrée

Pratique correcte de la langue française
Avoir un projet dans les métiers de l'informatique nécessitant un positionnement et une remise à niveau

Perspectives

Intégrer une formation qualifiante dans les métiers de l'informatique
Intégrer un dispositif adapté au nouveau projet d'insertion professionnelle
Faciliter l'insertion professionnelle des personnes en développant/réactivant les savoirs de base nécessaires

Définition du dispositif

La Préparatoire aux métiers du numérique vise plusieurs objectifs :

- Confirmer ou non le projet initial de formation vers les métiers du numérique.
- Accompagner la personne accueillie dans la définition de son projet qu'il soit ou non dans les métiers de l'informatique.
- Affiner le projet professionnel dans les métiers du numérique en s'appropriant la culture informatique, en consolidant un socle de base en informatique, en se constituant une culture technique, en découvrant le secteur d'activité des métiers du numérique, en se dotant des méthodologies de travail et d'apprentissage ou préparer son futur projet de vie et professionnel permettant ainsi d'intégrer un autre dispositif répondant au projet et besoins identifiés.

Equipe pédagogique

Elle est composée d'une formatrice transverse et d'un formateur technique, travaillant en étroite collaboration avec les autres professionnels de la structure (formateurs, conseillers en insertion...) ainsi qu'avec des intervenants extérieurs.

Chaque personne suit un parcours pédagogique individualisé, coconstruit et réajusté si nécessaire.

Accompagnement

- Chaque stagiaire bénéficie d'un accompagnement pluri professionnel.
- Outre l'équipe pédagogique, la PMN dispose d'une équipe médico-psycho-sociale (AMPS). Ces professionnels évaluent les besoins de la personne accueillie et participent à l'accompagnement de celle-ci. L'objectif étant d'accompagner la personne dans sa globalité et son individualité au regard du projet visé.

Contenu

- Chaque début de semaine les deux formateurs référents et la personne accompagnée coconstruisent et ajustent le planning individuel en lien avec les objectifs visés et les points à travailler.
- Des entretiens avec chaque membre de l'équipe PMN et AMPS sont fixés.
- Des ateliers individuels et collectifs sont organisés dans les matières à travailler, certains sont obligatoires d'autres optionnels en fonction des lacunes repérées (Mathématiques, Français, Anglais, technique informatique, insertion professionnelle, communication, posture professionnelle, technique d'apprentissage),

AMIO – 32 Avenue de la République – 12100 MILLAU

Tél : 05 65 61 44 00

Mail : info@2isa.com Site : www.amio-millau.fr

Préparatoire aux métiers du numérique (PMN)

- Des exercices, des travaux pratiques, des plateformes en ligne d'apprentissage et d'entraînement sont proposés.
- Un accompagnement individuel à l'orientation métier et à la définition de la future formation est mis en place également en lien avec le projet de vie de la personne.
- Une coordination en équipe pluridisciplinaire est systématisée lors de réunions ordinaires ou exceptionnelles.
- L'utilisateur devra effectuer un ou plusieurs stages afin de valider le projet professionnel.
- La fin du parcours se formalise par un bilan co-validé par l'ensemble de l'équipe et l'utilisateur et puis transmis à la MDPH concernée.

Environnement de travail

Les personnes sont accueillies dans une salle où les postes de travail sont organisés en open-space (*maximum 10 postes de travail*) et équipés d'un ordinateur.

Certaines interventions pédagogiques peuvent se faire en salle de cours (*maximum 12/14 personnes*) et/ou en atelier (*montage-démontage PC, mobiles, ...*)

L'établissement –du fait de son statut d'ESRP spécialisé dans les métiers du numérique- possède un réseau de partenaires « entreprises » et « ESRP » au niveau national.

Ce partenariat favorise /est un atout pour la réalisation de stages en immersion, la collecte d'informations sur les métiers visés et la visite de centres, le cas échéant, dans le cadre de futures formations qualifiantes

Synoptique

Le parcours se déroule initialement sur 12 semaines et peut être prolongé de 12 semaines supplémentaires.

Le dispositif est construit autour de 3 phases (évaluation, accompagnement, consolidation) qui permettent à la fois d'effectuer des évaluations, positionnement qui ont pour objectif de valider ou non le projet dans les métiers de l'informatique tout en accompagnant la personne dans sa réflexion en lui donnant la possibilité de consolider son projet quel qu'il soit.

